



MASTER MEEF MENTION PREMIER DEGRÉ

La mention «Premier degré» du master MEEF vise à former les étudiants se destinant au métier de professeur des écoles (enseignement à l'école primaire).



Dans le contexte de la réforme en cours de la formation des enseignants, les informations ci-dessous concernent uniquement l'année universitaire 2020-2021.

Organisation de la formation

2020-2021

	M1		M2			
	crédits ECTS	volume horaire	Non lauréats du concours 2021		Lauréats du concours 2021	
			crédits ECTS	volume horaire	crédits ECTS	volume horaire
○ apprentissages langagiers et culture humaniste à l'école	22	196	12	169	12	93
○ démarches et apprentissages scientifiques	22	204	12	157	12	71
○ analyse des pratiques de l'enseignement	7	72	20	43	20	60
○ culture commune	6	60	6	16	6	60
○ maîtrise d'une langue étrangère	3	16	-	-	-	-
○ recherche et pratiques professionnelles	-	-	10	16	10	16
○ total ECTS	60	-	60	-	60	-

Les volumes horaires et crédits mentionnés pour le M1 peuvent être partiellement modifiés à la rentrée 2020-2021 pour répondre à des adaptations de la maquette de formation.



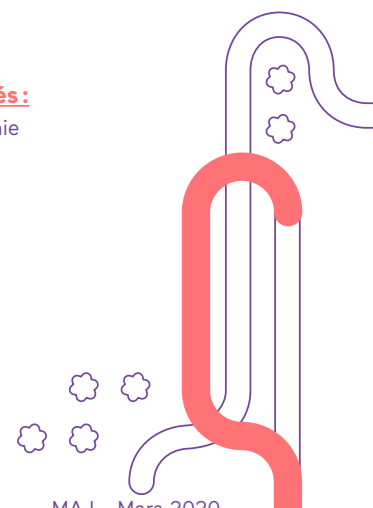
Le professeur des écoles :

- enseigne dans le premier degré en école maternelle ou en école élémentaire;
- travaille avec des élèves de 2 à 11 ans, de la TPS (très petite section de maternelle) au CM2 (cours moyen 2^e année);
- est un enseignant polyvalent, responsable de tous les enseignements auprès d'une classe d'élèves.

Formé au sein du master MEEF, il est recruté par voie de concours (CRPE). Dans le premier degré, le concours

Les lauréats du concours sont affectés :

- dans l'un des départements de l'académie où ils sont recrutés ;
- dans une école du département (par le directeur académique)



La mention «Premier degré» :

La formation des professeurs des écoles a pour spécificité la polyvalence et la transversalité des savoirs. Elle met l'accent sur la didactique des disciplines, la connaissance des mécanismes d'apprentissage, la conduite de classe, les méthodes de différenciation pédagogique et d'accompagnement des élèves en difficulté et les méthodes d'évaluation dans la classe. Le master permet l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier

de professeur des écoles dans l'ensemble des champs disciplinaires : mathématiques, français, sciences expérimentales et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique, éducation physique et sportive, langues étrangères.

La formation à la recherche permet une initiation aux méthodologies de recherche en lien avec l'un de ces domaines ou autour d'une problématique transversale.

Stages

M1 :

- o Un stage d'observation et de pratique accompagnée dans une école maternelle et/ou élémentaire de l'académie de Paris (4 semaines).

M2 lauréats du concours 2020 :

- o Un stage d'observation dans la classe d'un maître formateur (une semaine);
- o enseignement à mi-temps dans une classe d'école maternelle ou élémentaire.

M2 non lauréats du concours 2020 :

- o Un stage filé (1 jour par semaine pendant 20 semaines) en pratique accompagnée :
 - en maternelle (un jour par semaine pendant 10 semaines)
 - en élémentaire (un jour par semaine pendant 10 semaines)

Lieux d'enseignement

INSPÉ site Molitor ou Batignolles

Prérequis / formations conseillées

Mention de licence des disciplines enseignées à l'école, éléments de pré-professionnalisation.

Effectifs

Capacité d'accueil en M1 : 360

Responsable de la mention

M. Frédéric Bouvier

Directeur adjoint

Contact administratif

scolarite@inspe-paris.fr

Plus d'infos sur :
www.inspe-paris.fr